

M A I R I E D E



## DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2011

**Compte-rendu affiché le :** 9 septembre 2011

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 20 septembre 2011

**N° 11-08-01**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 2 septembre 2011

**OBJET :**

**Cession Pôle enfance –  
Complément – Division en  
volume.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la  
séance :** 29

**Secrétaire de séance :** Julien GOUTAGNY

**Membres présents à la séance :** Jean Yves CHARBONNIER –  
Georges ROCHETTE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL –  
Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE –  
Georgette DECULTIEUX – Laurent SAFANJON – Jean-Paul  
GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND –  
Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire  
SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne  
FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY -  
Frédéric PAILLAS – Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER –  
Mireille PAULET.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Ennemonde MURGUE à Joëlle VILLEMAGNE – Claudette FAU  
à Muriel ORIOL – François BOUCHUT à Philippe DENIS –  
Sophie DURY à Mireille PAULET – Christian BECUWE à  
Geneviève NIGAY.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)  
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-01

OBJET DE LA DELIBERATION :

**CESSION POLE ENFANCE – COMPLEMENT – DIVISION EN VOLUME**

Par délibération en date du 12 mai 2011, le Conseil municipal a décidé de la cession du tènement "Pôle Enfance" situé au n° 15 et 17 de l'avenue Jean Delande, à la C.C.P.S.G. et a autorisé le Maire à signer l'acte à intervenir.

La cession prévoyait la totalité du tènement à l'exclusion de la salle de sport dont la Commune a conservé la propriété pour la mettre à disposition des écoles et des associations.

Une division en volume a donc été réalisée par Monsieur LIGOUT, géomètre expert, et un état descriptif de division en volume a été établi par Maître BRUNEL.

Le Conseil municipal, par délibération du 12 mai 2011 a bien approuvé cet état descriptif mais a omis d'autoriser le Maire à le signer.

Il convient donc aujourd'hui de compléter cette délibération dans ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'état descriptif de division en volume relatif à la cession précitée et autorise le Maire à le signer.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le  
et de la publication en Mairie  
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 19 SEPTEMBRE 2011.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-01